

Image not found or type unknown



Prorogation de certificat d'urbanisme

Par **Valentina_old**, le **19/03/2008** à **12:03**

bonjour,
Pour proroger un certificat d'urbanisme je dois faire une demande par lettre manuscrite en deux exemplaires que j'adresse au maire de ma commune.
Ou puis-je trouver un exemple de courrier, je dois juste m'identifier; nom, prenom, adresse, numero certificat, date et c'est tout??
Je dois accompagner mon courrier avec le certificat original ou une photocopie?
Merci pour votre aide